Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AEPE, veuillez visiter :
cours-cap-aepe.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Accompagnement éducatif petite enfance - EP2

Session 2023 • Code sujet : **2309-CAP AEPE EP2 3** • Durée : **1 h 30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Atelier peinture et entretien des tabliers** (3 questions) — **Page 3**
2. **Sortie à la maison du développement durable** (3 questions) — **Page 5**
3. **Parcours de motricité et accompagnement des enfants** (4 questions) — **Page 7**
4. **Nettoyage de la salle de classe** (5 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/EP2 - Exercer son activité en accueil collectif/2023/CAP AEPE - EP2 - Exercer son activité en accueil collectif - Session 2023 - 2-Sujet.pdf

1. Atelier peinture et entretien des tabliers

Dans une classe de petite section, l'ATSEM prépare une activité de fresque réalisée avec les mains, en s'appuyant sur une annexe présentant différents types de peinture. Après l'activité, elle doit entretenir les tabliers en coton en respectant leur étiquette et les symboles d'entretien du linge.

Atelier peinture

Question 1.1. À l'aide de l'annexe 1, indiquer la peinture adaptée à l'activité de fresque réalisée avec les mains et justifier ce choix.

Pour cette grande fresque réalisée avec les mains, choisir la **peinture en bouteilles d'un litre (n° 3)**. Elle est prête à l'emploi et son conditionnement fournit une quantité adaptée à une activité collective. Les pastilles et les petits tubes sont moins pratiques pour couvrir une grande surface.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Peinture en bouteilles d'un litre, n° 3.

Entretien des tabliers

Question 1.2. À l'aide de l'annexe 2 et des symboles figurant sur l'étiquette des tabliers, indiquer cinq précautions à prendre lors de leur entretien.

Symbole de l'étiquette	Précaution
Cuve 40 °C	Laver à 40 °C maximum.
Triangle barré	Ne pas utiliser de produit blanchissant.
Fer barré	Ne pas repasser.
Cercle P	Nettoyage à sec autorisé.
Sèche-linge barré	Ne pas sécher en machine.

Respecter ces cinq indications figurant sur l'étiquette des tabliers.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Laver à 40 °C maximum, sans blanchiment, repassage ni sèche-linge ; nettoyage à sec autorisé.

Question 1.3. Justifier le choix d'un détergent pour lessive pour l'entretien des tabliers.

Le détergent pour lessive aide à décoller et éliminer les salissures du linge pendant le lavage. Il est donc adapté à l'entretien des tabliers en coton.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le détergent pour lessive élimine les salissures du linge.

2. Sortie à la maison du développement durable

La classe de petite section se rend à pied à une exposition à la maison du développement durable, située à 500 mètres de l'école, et doit traverser la route à deux reprises. Les questions portent sur la préparation des enfants, l'encadrement réglementaire d'une sortie en maternelle et la sécurité du déplacement.

Préparation du départ

Question 2.1. Avant de partir avec le groupe classe, indiquer trois actions à réaliser avec les enfants.

Avant le départ, ces actions préparent les enfants et sécurisent le groupe. Présenter la destination et le trajet, puis expliquer les règles de déplacement et de comportement. Faire passer les enfants aux toilettes. Vérifier les présences et que chacun porte une tenue adaptée à la météo. Rappeler aux enfants de rester avec le groupe et d'écouter les adultes durant la sortie.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Présenter la sortie et ses consignes, faire passer les enfants aux toilettes, vérifier les présences et la tenue adaptée.

Encadrement

Question 2.2. À l'aide de l'annexe 3, justifier la présence d'un parent d'élève lors de la sortie.

L'annexe prévoit au moins deux adultes, dont l'enseignante, et un adulte supplémentaire à partir du 17e élève pour 8 enfants. Dans cette classe de 24 élèves, les élèves du 17e au 24e sont au nombre de 8 : un adulte supplémentaire est donc requis. Le parent peut assurer ce rôle, en complément de l'enseignante et de l'ATSEM, puisque l'annexe autorise la présence d'un parent ou d'un bénévole parmi les encadrants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le parent est l'adulte supplémentaire requis : il faut trois adultes pour encadrer les 24 élèves.

Sécurité du déplacement

Question 2.3. Pour le trajet à pied de 500 mètres, qui nécessite deux traversées de route, indiquer trois mesures de sécurité à prendre.

Sur les 500 mètres et lors des deux traversées, garder les enfants groupés et sous surveillance continue.

- Les faire marcher sur le trottoir, en rang par deux, en se tenant à la main ou à une corde.
- Placer un adulte à l'avant et un autre à l'arrière du groupe.
- Traverser ensemble à un passage protégé, après l'arrêt de la circulation et au signal de l'adulte.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Garder le groupe sur le trottoir, l’encadrer à l’avant et à l’arrière, puis traverser ensemble à un passage protégé lorsque la circulation est arrêtée.

3. Parcours de motricité et accompagnement des enfants

L'ATSEM installe un parcours de motricité à partir des indications de l'enseignante et accompagne les enfants pendant l'activité. Les tâches évaluent l'identification de la forme de communication, l'ergonomie, le rôle professionnel et les actions à mener lorsqu'un enfant tombe.

Communication

Question 3.1. L'enseignante vous explique, à partir d'un schéma, le parcours de motricité à installer. Identifier la forme de communication qu'elle utilise.

Le parcours est présenté sous la forme d'un schéma : l'information est donc transmise par une communication visuelle et graphique. Le schéma permet de repérer les éléments du parcours et leur organisation. Il faut le lire pour comprendre les indications de l'enseignante et installer le matériel conformément à ses consignes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Communication visuelle et graphique, par un schéma.

Ergonomie

Question 3.2. Énoncer une règle d'ergonomie à respecter lors de l'installation du matériel.

Lors de la manutention, rapprocher le matériel de son corps, plier les genoux et garder le dos droit pour le soulever avec les jambes. Éviter de tourner le tronc en portant la charge : déplacer plutôt les pieds. Si le matériel est trop lourd ou encombrant, demander de l'aide. Ces gestes limitent les contraintes sur le dos et réduisent le risque de blessure.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Plier les genoux, garder le dos droit et maintenir la charge près du corps.

Rôle de l'ATSEM

Question 3.3. Préciser votre rôle auprès des enfants durant l'activité de motricité.

1. Veiller à la sécurité des enfants et au bon état et à la stabilité du matériel.
2. Accompagner les enfants, rappeler les consignes et les encourager sans faire l'activité à leur place.
3. Observer leur participation et leurs difficultés, puis informer l'enseignante de tout incident ou besoin particulier.

L'ATSEM agit en collaboration avec l'enseignante et selon l'organisation qu'elle a définie.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Assurer la sécurité, accompagner et encourager les enfants, observer leur activité et informer l'enseignante des difficultés.

Réaction à une chute

Question 3.4. Mathieu, âgé de 3 ans, tombe et se met à pleurer. Décrire trois actions à réaliser.

- Rassurer Mathieu et rester auprès de lui en lui parlant calmement.
- Vérifier son état et rechercher d'éventuelles blessures, sans le déplacer s'il semble gravement blessé.
- Sécuriser l'espace, prévenir immédiatement l'enseignante et appliquer le protocole de l'école ; faire appeler les secours si la situation l'exige.

Transmettre à l'enseignante les circonstances de la chute et les signes observés, sans minimiser la douleur de l'enfant.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rassurer Mathieu, vérifier son état et prévenir l'enseignante en sécurisant l'espace.

4. Nettoyage de la salle de classe

L'ATSEM réalise l'entretien journalier d'une salle de classe en suivant un protocole qui présente l'ordre des opérations, de l'aération au rangement du matériel. Les questions portent sur les objectifs du nettoyage, le matériel et le produit adaptés ainsi que les critères de qualité attendus.

Aération

Question 4.1. Justifier l'intérêt d'aérer la pièce.

Aérer avant le nettoyage renouvelle l'air et permet d'évacuer les odeurs, les poussières en suspension et les éventuels polluants accumulés pendant la présence des enfants. Cela améliore la qualité de l'air et le confort dans la salle. On garde les fenêtres ouvertes pendant les opérations, puis on les ferme à la fin, conformément au protocole d'entretien quotidien de la salle de classe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Renouveler l'air et évacuer les odeurs et les polluants.

Balayage humide

Question 4.2. Indiquer l'intérêt du balayage humide de la salle.

Le balayage humide permet de recueillir poussières et petits déchets sur la gaze pré-imprégnée. À la différence du balayage à sec, il limite la remise en suspension des poussières dans l'air et leur dispersion dans la salle. Il contribue ainsi à maintenir l'hygiène des locaux avant le lavage manuel du sol, effectué ensuite selon le protocole.

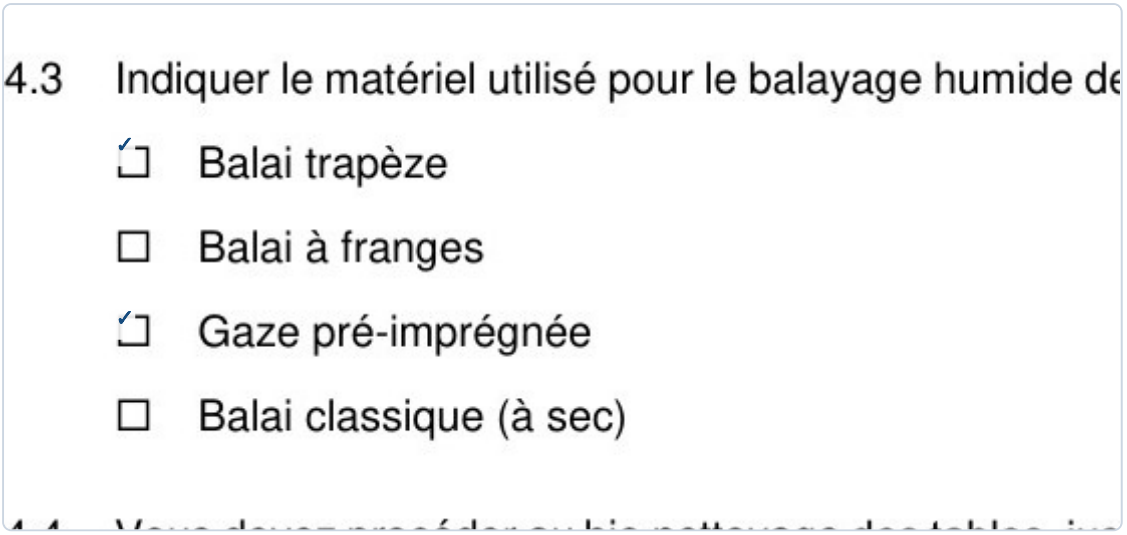
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Recueillir les poussières sans les disperser ni les remettre en suspension dans l'air.

Matériel

Question 4.3. Indiquer, en cochant les cases, le matériel utilisé pour le balayage humide de la salle de classe parmi les choix proposés : balai trapèze, balai à franges, gaze pré-imprégnée et balai classique à sec.

Pour le balayage humide, on utilise le balai trapèze comme support et une gaze pré-imprégnée pour retenir les poussières. Le balai à franges est destiné au lavage du sol, tandis que le balai classique correspond au balayage à sec. Il faut donc cocher uniquement les deux matériels adaptés à la méthode demandée.

Cases du balayage humide cochées



✓ RÉPONSE À RETENIR

Balai trapèze et gaze pré-imprégnée.

Bio nettoyage des tables

Question 4.4. Justifier le choix d'un détergent-désinfectant pour réaliser le bio nettoyage des tables.

Le détergent-désinfectant associe deux actions utiles au bio nettoyage : le détergent élimine les salissures, tandis que le désinfectant réduit les micro-organismes présents sur les tables. Il permet donc de nettoyer et d'assainir ces surfaces fréquemment touchées par les enfants. Il faut respecter le dosage et le temps de contact indiqués par le fabricant.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Il élimine les salissures et réduit les micro-organismes sur les tables.

Qualité de l'entretien

Question 4.5. Après l'entretien de la classe, indiquer quatre critères de qualité attendus.

Après l'entretien, la salle doit être propre et remise en ordre. Les critères observables peuvent être formulés ainsi :

- le tableau, les tables et les chaises sont propres, sans salissures visibles ;
- le sol est propre et débarrassé des déchets ;
- les poubelles sont vidées ;
- le matériel utilisé est nettoyé et rangé, et la salle est ordonnée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Surfaces propres ; sol sans déchets ; poubelles vidées ; matériel rangé et salle ordonnée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve EP2 du CAP Accompagnement éducatif petite enfance, session 2023, porte le code 2309-CAP AEPE EP2 3. D'une durée de 1 h 30 et de coefficient 4, elle situe le candidat dans le rôle d'un ATSEM auprès d'une classe de petite section. Elle évalue la préparation d'activités, l'accompagnement et la sécurité des enfants, ainsi que l'entretien du linge et des locaux.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Lire chaque symbole d'entretien du linge et respecter les températures et procédés autorisés ou interdits.
- En sortie scolaire maternelle, respecter le taux d'encadrement et organiser les groupes selon les consignes de l'enseignant.
- Le balayage humide capte les poussières et limite leur remise en suspension par rapport au balayage à sec.
- Le détergent-désinfectant combine une action de nettoyage des salissures et une action de désinfection des surfaces.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyer les choix d'entretien du linge sur les symboles de l'étiquette et les informations de l'annexe 2.
- Pour l'encadrement, tenir compte des 24 élèves de la classe et des règles précisées dans l'annexe 3.
- Distinguer le matériel de balayage humide du matériel de balayage à sec.
- Respecter le nombre de réponses demandé et justifier les choix lorsque la consigne le demande.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment interpréter les symboles d'entretien du linge de ce sujet ?

L'étiquette indique un lavage à 40 °C, l'interdiction du blanchiment et du repassage, le nettoyage professionnel autorisé avec le symbole P et l'interdiction du sèche-linge. Utilisez l'annexe 2 pour associer chaque symbole à sa précaution.

Q : Pourquoi employer un détergent-désinfectant pour le bio nettoyage des tables ?

Le détergent aide à éliminer les salissures et le désinfectant réduit les micro-organismes présents sur la surface. Reliez ces deux fonctions au bio nettoyage demandé et appliquez le mode d'emploi du produit.

Q : Comment gérer le temps et le barème de cette épreuve ?

La durée officielle est de 1 h 30 et le coefficient est 4. Le sujet ne donne pas de répartition des points par partie : parcourez les quatre parties, répondez à chaque sous-question et gardez du temps pour relire.

Q : Quels critères de notation faut-il privilégier dans les réponses ?

Le sujet ne fournit pas de grille de notation détaillée. Répondez précisément à la consigne, appuyez-vous sur la situation et les annexes, justifiez les choix demandés et fournissez le nombre de réponses explicitement attendu.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/EP2 - Exercer son activité en accueil collectif/2023/CAP AEPE - EP2 - Exercer son activité en accueil collectif - Session 2023 - 2-Sujet.pdf
Ressources CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.